

# DOSSIER DE PRESSE CREATION D'UN ORCHESTRE A L'ECOLE

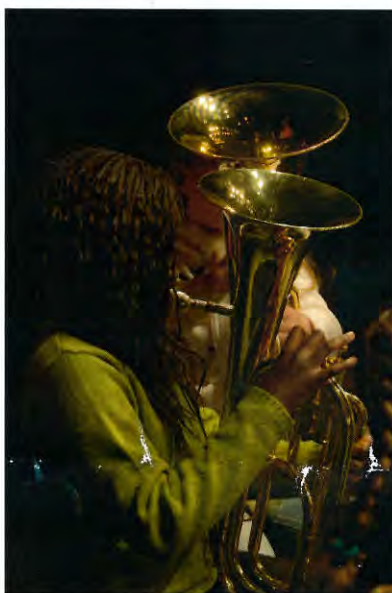
Ecole Jean Macé - Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Epinal

vendredi 20 octobre 2017

11h30

Bibliothèque de l'école Jean Macé,  
15 rue Charles Perrault à Epinal

## UNE RENTREE EN MUSIQUE



## Sommaire

- Communiqué p.2
- Genèse du projet p.3
- Objectifs p.4
- Projet pédagogique p.5
- Concept p.6
- Ressources pédagogiques p.7
- Parc instrumental p.7
- Partenaires p.8
- Budget p.8

## 1. Communiqué

### Un orchestre à l'école Jean Macé !

Ce 20 octobre, 23 élèves de l'école Jean Macé d'Epinal, reçoivent l'instrument de musique qui leur est confié pour 3 ans afin d'apprendre la musique et de constituer un véritable orchestre.

Initié par le Conservatoire Gautier d'Epinal, en partenariat avec l'Education nationale, le projet « Orchestre à l'école » réunit 23 élèves d'une classe de l'école Jean Macé autour d'un projet commun : la création d'un orchestre !

Pendant trois ans, du CE2 au CM2, ces élèves apprendront à jouer ensemble d'un instrument puis se produiront en public au sein de leur orchestre rassemblant percussions et cuivres (trompettes, trombones, tubas). Chaque semaine, sur le temps scolaire, les enfants suivront deux séances de pratique musicale : ils joueront une heure par groupe instrumental et une heure en orchestre.

Pour les élèves de cette école, récemment passée en R.E.P (Réseau d'Education Prioritaire, la constitution de cet « orchestre à l'école » constitue un véritable projet musical et pédagogique.

Cet orchestre à l'école est le premier mis en place à Epinal. Il est soutenu par [l'Association « Orchestre à l'école »](#), l'entreprise Bouygues et le Crédit Mutuel Enseignant. Il rejoint la liste des 1 230 orchestres à l'école qui jouent sur le territoire français.

## 2. Genèse du projet

### Historique

Depuis 2007, le conservatoire a tendu des passerelles avec les centres sociaux de la Ville d'Epinal afin d'accueillir de jeunes enfants au sein d'un chœur d'initiation. Ce partenariat existe toujours actuellement avec le centre social de la Vierge.

En 2009, le conservatoire souhaite aller plus loin en proposant à une quinzaine d'enfants âgés de 8 à 10 ans, une initiation à la pratique instrumentale sous forme de séances hebdomadaires collectives par instrument (trompette, trombone, tuba, cor et percussions) auxquelles s'ajoutent un rendez-vous ponctuel de tous les instruments, en orchestre.

Maintenu pendant 6 ans, ce projet n'a malheureusement pas abouti au résultat espéré en raison des difficultés à maintenir un groupe homogène et stable d'enfants, sur un temps suffisamment long pour un apprentissage probant.

### Evolution du concept et genèse

Le conservatoire a souhaité persévérer cependant dans ce type de dispositif en lui donnant un cadre plus adapté et mieux défini à travers un partenariat avec l'Education Nationale.

Premier pas : le choix se porte sur l'école élémentaire d'application Jean Macé récemment passée en R.E.P (Réseau d'Education Prioritaire).

L'action s'inscrit dans les objectifs fixés par le projet d'école et le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) favorisant ainsi le développement de la pratique instrumentale des élèves pour lesquels l'accès à un tel enseignement reste complexe pour de multiples raisons.

### 3. Objectifs

Permettre à des enfants d'accéder à l'apprentissage d'un instrument de musique au sein de leur établissement scolaire, dans un projet partagé entre enseignants de l'école élémentaire et enseignants du conservatoire.

Le cadre de l'école publique, qui garantit un accès égalitaire à l'éducation, est le lieu idéal pour proposer un apprentissage musical suivi à des enfants, qui pour des raisons culturelles, pratiques, des difficultés sociales ou financières, ne franchiraient pas les portes d'un conservatoire.

L'étude de la musique développe de nombreuses facultés cognitives (mémoire, concentration, etc.), elle favorise l'écoute, la patience, la tolérance, le respect des consignes, des règles, des personnes. Elle développe la curiosité, le goût de l'effort qui mène à l'épanouissement et au plaisir. La musique est un vecteur de culture, elle permet la rencontre des œuvres et peut également mener tout un chacun vers la création.

La pratique de l'orchestre quant à elle, met en valeur le travail individuel et celui du groupe, elle se fonde sur l'entraide et la collaboration active de chacun. C'est travailler ensemble pour la réussite de tous.

## 4. Projet pédagogique

### Le principe

Le principe repose sur une initiation à la musique et à une pratique instrumentale par l'oralité. Le travail est basé sur l'écoute, la reproduction, la mémorisation et l'improvisation au niveau vocal : chant, onomatopées, riffs rythmiques, etc. puis application à l'instrument.

### Application

Les séances par groupes permettront aux enseignants d'effectuer un travail plus individuel avec une attention soutenue au niveau de la respiration, de la posture, des doigts et de la qualité du son.

Les séances d'orchestre seront davantage axées sur l'écoute harmonique, la synchronisation, le maintien du tempo, la justesse, le phrasé musical, l'équilibre des timbres et la recherche d'un « son d'orchestre ».

Le répertoire sera en grande partie « créé sur mesure » par les enseignants :

- Inventions
- Adaptations et arrangements de thèmes des répertoires classique, jazz, pop, rock, traditionnels ou autres esthétiques
- Adaptations et arrangements de thèmes de répertoires plus proches des enfants : musiques de films, dessins animés, jeux vidéo, etc.

L'improvisation et le sound painting (langage gestuel de création artistique multidisciplinaire en temps réel) seront également pratiqués.

Dès que le niveau le permettra, des pièces spécialement écrites ou adaptées pour Brass Band seront travaillées.

L'écriture et la lecture musicales pourront également être abordées dès que les élèves en ressentiront le besoin.

### L'aboutissement

En premier lieu, le plaisir des élèves à s'entendre et se voir jouer de la musique avec attention et soin, sérieusement mais aussi en s'amusant.

Viendront ensuite les restitutions devant les camarades de l'école, les familles et le public au sens plus large du terme.

Des séances de travail et des auditions/concerts seront également programmés avec des ensembles du conservatoire.

## 5. Le concept

### Pour qui ?

Le projet orchestre à l'école concerne une classe entière de l'école Jean Macé, de 23 élèves sur trois années scolaires, du niveau CE2 au niveau CM2.

L'expérience sera ensuite répétée avec une nouvelle classe pour un cycle de 3 ans et ainsi de suite.

Il s'agit d'un orchestre de cuivres (trompettes, trombones, tubas), batterie et divers instruments de percussions.

### Comment ?

A partir d'octobre 2017, deux séances de pratique seront organisées chaque semaine sur le temps scolaire, soit 2 heures de pratique par semaine:

- Une séance d'une heure par groupe instrumental
- Une séance d'une heure en orchestre (tutti)

Les deux séances se déroulent à deux moments distincts de la semaine :

Lundi : répétition par groupe, de 11h à 12h

Jeudi : orchestre, de 11h à 12h

Les instruments sont stockés à l'école Jean Macé et nous prévoyons la possibilité pour les élèves de travailler leur instrument dans l'établissement sur le temps périscolaire (pause méridienne, temps d'étude surveillée ou autre).

Il est également envisagé de permettre aux enfants d'amener leur instrument à la maison, dès qu'une solution d'assurance sera trouvée.

Dans l'absolu, avoir la responsabilité de son matériel, le montrer à sa famille, travailler l'instrument chez soi et en prendre soin, sont des éléments très importants pour la construction de l'identité du musicien.

La présence et la collaboration du maître de la classe sont indispensables, sa connaissance des élèves au quotidien et dans diverses activités est précieuse. Il est le relai permanent entre les élèves et les différents intervenants, c'est lui qui fera le lien entre les acquisitions musicales et le travail de la classe et inversement.

Il est également important qu'il joue lui-même d'un instrument, qu'il soit déjà musicien ou qu'il découvre la pratique instrumentale en même temps que ses élèves. Cette dernière situation peut même représenter un atout dans le cadre d'un orchestre à l'école.

## 6. Ressources pédagogiques

- Monsieur Frédéric Remy, enseignant de la classe concernée, mais aussi d'autres enseignants du groupe scolaire qui peuvent participer de diverses manières et être personnes ressources, sous l'égide de Monsieur Oreste Timoteo, directeur de l'école Jean Macé.
- Une équipe de 4 enseignants du conservatoire :
  - o Monsieur Steve Marques, professeur de trompette et chef de projet chargé d'assurer la coordination des enseignants sous la responsabilité de Madame Isabelle Thomas, directrice du conservatoire. Il assurera également le lien avec le directeur de l'école élémentaire et ses enseignants.
  - o Monsieur Jacques Odasso, professeur de trombone
  - o Monsieur Arnaud Olivier, professeur d'euphonium
  - o Monsieur Rodolphe Français, professeur de percussions

## 7. Parc instrumental

Le parc instrumental sera composé de :

- 6 trompettes cornets
- 6 trombones
- 4 tubas barytons
- 2 euphoniums
- 1 batterie 5 fûts et accessoires
- 4 toms mélodiques
- 1 tambourin
- 1 cloche LP
- 1 paire de bongos
- 7 paires de baguettes
- 1 piano numérique 88 touches + pédales

+ 15 pupitres Manhasset

Une partie de ces instruments appartient au parc instrumental du conservatoire, l'autre partie a été spécialement acquise pour la création du projet.

## 8. Partenaires

- Une convention de partenariat a été établie entre la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la Ville d'Epinal et l'Education Nationale.

Les autres partenaires sont :

- L'Association Orchestre à l'Ecole
- BOUYGUES
- Crédit Mutuel Enseignant

## 9. Budget

Le budget annuel de fonctionnement est de **19 683,92€**

Le budget investissement pour le démarrage du projet est de **23 863,13€**

### CONTACT PRESSE

Conservatoire Gautier d'Epinal

Frédérique Ravel

[frederique.ravel@epinal.fr](mailto:frederique.ravel@epinal.fr)

03 29 69 19 06